

Droits des résidents en EHPAD*

*Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le statut du résident en EHPAD, la nécessité et le contenu du contrat d'hébergement.
- Connaître les droits des résidents, définir leur déclinaison dans l'EHPAD, les moyens à mettre en œuvre, les formations à organiser.
- Identifier les situations source de conflit, avec les résidents et les familles et déterminer les actions de prévention à mettre en œuvre.
- Savoir gérer les réclamations, déterminer les actions correctives.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Directeur, médecins coordonnateurs, infirmières coordonnatrices, agents (soignants et administratifs)

Pas de prérequis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les droits des patients dans leur diversité.
- Identifier les droits spécifiques des résidents d'EHPAD.
- Savoir fixer les priorités en cas de conflit d'intérêt / de valeur.
- Déterminer les modalités pratiques à mettre en œuvre pour être en mesure de respecter au mieux ces droits, définir les moyens à mobiliser, les mesures périodiques à mettre en place et les correctifs à apporter.

LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

DURÉE

Une **1/2 journée** à **1 journée** selon les attentes initiales.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

CONTENU ET PROGRAMME

- Recueil des souhaits des participants, évaluation de leurs connaissances et besoins.
- Rappels sur les droits des patients dans les structures de soins.
- Présentation des droits spécifiques des résidents (comparaison charte du patient hospitalisé et charte de la personne accueillie).
- Analyse de la signification de chacun de ces droits, de ses conséquences pratiques.
- Détermination des difficultés de mise en œuvre et des causes de celles-ci.
- Précisions sur les conséquences du non-respect de ces droits.
- Présentation des responsabilités encourues par les agents, l'encadrement, la direction.
- Gestion des conflits autour de ces droits avec les résidents et leur famille.
- Principes à mobiliser pour la rédaction du contrat d'hébergement et de la charte d'accueil.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Conférence présentielle, apports théoriques et étude de cas fournis par les participants et/ou le formateur.

TARIF (transport, hébergement et repas inclus)

800 € TTC pour une 1/2 journée de formation.

1400 € TTC les 2 formations dans la journée.

DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la prestation.

EN RÉSUMÉ

Le statut d'une personne hébergée en EHPAD est complexe puisqu'elle est dans son domicile tout en étant en situation de dépendance nécessitant soins et protection. Trouver un équilibre entre ces différents impératifs est complexe car les situations des résidents et les attentes des familles sont très différentes les unes des autres. L'attitude des différents intervenants auprès des résidents est souvent hétérogène, ce qui est source d'incompréhensions et de conflits.

Afin de redonner du sens aux missions de chacun dans l'EHPAD et de respecter le cadre éthique, il est indispensable de définir un projet d'établissement axé autour des droits des résidents.

Ceux-ci sont définis dans la réglementation relative aux patients et dans la charte de la personne hébergée.

Cette formation va permettre de les rappeler, de discuter de leur mise en œuvre dans un EHPAD, d'éviter des situations de conflit et de savoir répondre aux reproches formulés.

INTERVENANT

Juriste spécialisé
en droit de la santé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de prestation (pré-test et post-test).

MODALITÉS D'APPRÉCIATION

Questionnaire à l'issue de la formation.
Questionnaire à 6 mois.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.macsfr/nos-produits-services/services-et-formations-macsfr/nos-formations>

CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : **01 71 23 82 00**

E-MAIL : interventions-juristes@macsfr

N° DRIETS
11922156192